

STAGE CLASSE DE SECONDE

Comme chaque année le gouvernement et l'académie du val d'Oise , nous sollicite pour rapprocher la relation « école-entreprise ». Pour cette fin d'année scolaire, je vous mets à votre disposition une plateforme pour soutenir la pratique des stages réservée aux classes de seconde.

La plateforme [1élève1stage](#), essentiellement dédiée aux élèves de 2^{nde}, concerne aussi les élèves de 4^e (en établissements privés) et de 3^e en recherche de stage.

est destinée à



La plateforme permet :

- de consulter des offres de stage déposées par les entreprises : la recherche de stage s'effectue en fonction de la période, d'un secteur d'activité et de la zone géographique ;

- de postuler à une offre : ils doivent dans ce cas se connecter à leur [« espace élève » via ÉduConnect](#) ;
- de suivre ses candidatures ;
- d'accéder à [une convention de stage type](#).

La convention de stage doit être remplie puis signée par l'entreprise d'accueil et l'établissement scolaire (vous pouvez aussi obtenir ce document auprès de votre établissement).

Rappel

Le stage obligatoire de seconde se déroulera en 2026 **du 15 au 26 juin inclus** (2 semaines). Il concerne les lycéens de seconde générale et technologique des écoles publiques et privées sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture.